Département du DOUBS

Canton de Frasne

En exercice:

Présents au Conseil:

Arrondissement de Pontarlier

Nombre de Membres

Ayant pris part au vote: 20

Ayant donné procuration: 5

Date de la convocation 23/06/2025

21

15

République française

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Séance du 27 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents: Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner. Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai

Procurations: Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Aline Louvrier à Nathalie Sievert, Christophe Michel à Guillaume Bouhin, Fabien Oleron à Olivier Marlot.

Excusée : Madeleine Chapellier

Secrétaire de séance : Guillaume Bouhin

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-06-047

OBJET: Recensement de la population.

Le Maire informe que le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

Pour effectuer les opérations de recensement, le maire indique qu'il y a lieu de nommer un coordinateur communal et des suppléants chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Le Maire propose de nommer Cindy OREN en tant que coordinatrice communale, Nathalie SIEVERT et Elodie ESCODA en tant que coordinatrices suppléantes.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuvent la nomination de Cindy OREN en tant que coordinatrice communale, Nathalie SIEVERT et Elodie ESCODA en tant que coordinatrices suppléantes;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025 Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID: 025-200068401-20250627-2025_06_047-DE



Le Maire, Marc SAULNIER.